

SÉANCE DU 02 JUIN 2021

Le deux juin deux mil vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian CEVOZ-MAMI, Maire.

Étaient présents : Gérard PERA, Antony BELLEMIN-MAGNINOT, Didier DAMOUR, Bruno PLANCHE, Bernard VALANSOT, Nicolas PEPIN, Cédric PLANCHE, Nicole GENTET

Absents : Pascal DUBEUF, Nicolas BERNERD

Secrétaire de séance : Cédric PLANCHE

Date de convocation : 26/05/2021

Nombres de conseillers : en exercice : 11 – présents 9 – votants : 9

Le conseil approuve le précédent procès-verbal à l'unanimité

2021/011 DÉSIGNATION COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2022

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents

DE DÉSIGNER un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) soit un agent de la commune. Le coordonnateur, si c'est un agent de la commune, bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire (IFTS ou IHTS).

Le coordonnateur, si c'est un élu local, bénéficiera du remboursement de ses frais de missions en application de l'article L 2123-18 du CGCT

À l'unanimité

DIVERS :

- Élections du 20 juin 2021 et 27 juin 2021 :
Mise en place du planning des permanences.
Préparation de la salle le jeudi 17 juin 2021 à 18h.
- Conseil d'école le 14 juin 2021 à la salle des fêtes M. le Maire étant absent Cédric Planche le remplacera.
- Devis Eiffage, route du Revillet explications de Cédric PLANCHE.
- Prise de connaissance du conseil municipal du rapport énergétique de la mairie.
- Prévision du nettoyage du chemin de la Bataille.

Séance levée à 18h45.